

Les hauts de Sousceyrac



Une randonnée proposée par [alainmartin77](#)

Ce sentier permet de découvrir les charmes du paysage du Ségala. Il côtoie ruisseaux, sous-bois et hameaux perdus où le temps semble s'être arrêté.

| | | | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|--------------------|
| Durée : | 3h05 | Difficulté : | Facile |
| Distance : | 9.78km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 136m | Moyen de locomotion : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 128m | Région : | Massif central |
| Point haut : | 679m | Commune : | Sousceyrac (46190) |
| Point bas : | 553m | | |

Description

Stationnement possible sur la grande place du village. Départ de l'Église de Sousceyrac.

(D) De l'église, descendre la route départementale D673 sur environ 180 mètres. Prendre à droite la route de la Tronquière.

(1) Bifurquer sur la gauche en direction du Champ Grand, route de Rouget, D140. A la sortie du Champ Grand, suivre la route à droite vers le Moulin de Simon.

(2) Après le Moulin de Simon, emprunter le chemin herbeux sur la gauche jusqu'au virage. Suivre le chemin qui monte et retrouver un chemin plus large.

(3) Prendre à droite vers le Hameau de Lalandiech. Traverser le hameau et continuer en face sur environ 200m puis se diriger à gauche en direction de la Gardelle.

(4) Juste avant le Hameau de la Gardelle, virer à gauche dans le chemin pour rejoindre le D140, Route de Rouget. Suivre la départementale, passer devant le terrain de motocross et continuer sur environ 375m.

(5) Suivre à gauche la petite route et emprunter ensuite un sentier à gauche qui descend sur le Hameau de Cayrol. Traverser le hameau et emprunter en face un chemin entre deux murets.

(6) Arrivé au ruisseau, prendre à gauche sur la passerelle pour remonter jusqu'au Hameau de Mazambert.

Au hameau, suivre la route à droite puis encore à droite le chemin qui part en sous-bois pour arriver à la D653.

(7) La prendre à gauche, passer devant la Croix du Tilleul jusqu'à la ferme du Bournac.

(8) Juste après la ferme éponyme, suivre la route à droite en direction de Ribeyrolles, puis virer tout de suite à gauche au croisement suivant. Continuer sur le même chemin en appuyant sur la gauche et entrer dans le Village de Sousceyrac.

(9) Au cimetière, prendre la route à gauche puis la route départementale à droite pour revenir sur le point de départ.

A proximité

Points de passages

D/A : N 44.872706° / E 2.034394°
alt. 556m - km 0

1 : Bifurcation droite sur route enrobée
N 44.872381° / E 2.041512° - alt. 558m - km 0.59

2 : Passage gauche sur chemin herbeux
N 44.871126° / E 2.04929° - alt. 566m - km 1.28

3 : Tourner à droite sur chemin
N 44.870335° / E 2.056425° - alt. 618m - km 1.96

4 : Tourner à gauche sur chemin
N 44.86662° / E 2.063329° - alt. 629m - km 2.67

5 : Tourner à gauche sur voie revêtue à partir RD
N 44.875665° / E 2.073408° - alt. 667m - km 4.21

6 : A gauche sur petit chemin en sous-bois
N 44.884861° / E 2.060384° - alt. 637m - km 6.09

7 : Arrivée chemin herbeux sur route revêtue
N 44.888271° / E 2.049522° - alt. 645m - km 7.33

8 : Quitter départementale sur la droite
N 44.8864° / E 2.043443° - alt. 638m - km 7.89

9 : Au cimetière route revêtue à gauche
N 44.874379° / E 2.036722° - alt. 572m - km 9.46

D/A : N 44.872706° / E 2.034405°
alt. 556m - km 9.78

L'Église de Souceyrac est intéressante à visiter. Renseignez-vous à la mairie.

Dans les alentours :

- Bretenoux : bastide du XIIIe siècle,
- Gorges sauvages de la Cère,
- Saint-Céré : musée Jean-Lurçat et les grottes de Presques,
- Sénaillac,
- Lac du Tolerme.

Informations pratiques

Prévoir de l'eau.

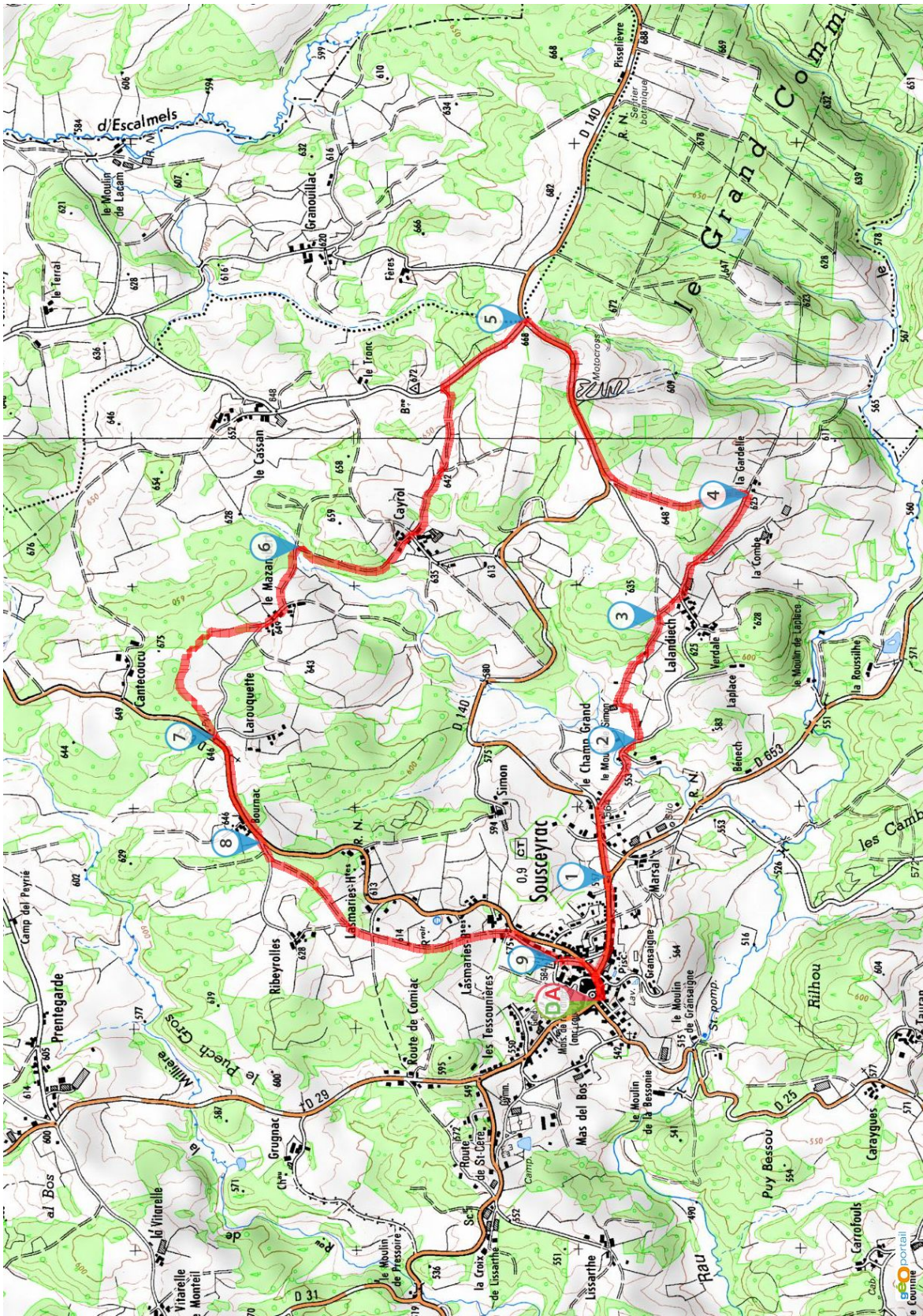
Certains passages sont légèrement accidentés, le port des chaussures de randonnée est donc conseillé.

Penser à vous protéger par temps ensoleillé.

Déjeuner possible à Souceyrac.

Donnez-nous votre avis sur : <http://www.visorando.com/randonnee-les-hauts-de-souceyrac/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2016 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.